



DECLARATION DE PERFORMANCE Selon EN14592+A1 : 2012

N°BTH5.8_03_FR

1. Code d'identification unique du produit type :
Boulon tête hexagonale
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
Boulon tête hexagonale classe de qualité 5.8 (1055)
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification harmonisée applicable, comme prévue par le fabricant :
Utilisé pour les produits de structure en bois
4. Nom raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
N°3418, Inde;
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :
Système 3
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une autre norme harmonisée :
Le FCBA, laboratoire notifié N°0380, a effectué la détermination du produit type sur la base d'essais de type, de calculs relatifs du type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit, rapport N°2013.262.0268.

8. Performances / Valeurs déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances / Valeurs		
Dimensions (Diamètre x Longueurs)	12 x 100 à 500 mm 14 x 120 à 350 mm 16 x 100 à 500 mm 18 x 120 à 450 mm 20 x 100 à 500 mm 24 x 250 mm		
Matériau	Acier grade 5.8 ($f_{u,k} = 500 \text{ N/mm}^2$)		
Moment d'écoulement plastique caractéristique	$M_{y,k}$	d = 12 mm	95.932 N.mm
		d = 14 mm	143.227 N.mm
		d = 16 mm	202.676 N.mm
		d = 18 mm	275.296 N.mm
		d = 20 mm	362.051 N.mm
		d = 24 mm	581.622 N.mm
Durabilité	Galvanisation à chaud tZn (ISO 10684)		

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Fait à Saint Vulbas, le 21 février 2023,

Frédéric VANIET
Directeur Général

